

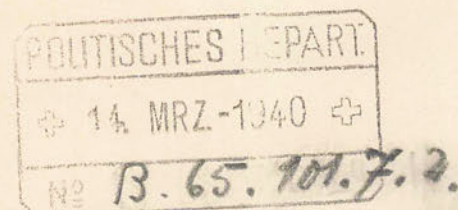


COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA
CROIX - ROUGE

CR 225 MH/MGBJP.

GENÈVE, le 12 mars 1940.

122, Rue de Lausanne



Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous nous permettons de nous référer à notre lettre de ce jour par laquelle nous vous avons remis un appel concernant la protection de la population civile contre les bombardements aériens.

Comme le Comité international de la Croix-Rouge a invoqué aussi la Convention de Genève, bien que le problème des bombardements soit surtout du domaine de la IV^e Convention de la Haye, vous jugerez peut-être possible d'appuyer notre démarche auprès des Gouvernements ainsi que vous l'avez bien voulu faire pour le mémorandum que nous avons adressé aux Puissances belligérantes en date du 21 octobre 1939 et qui a trait à la possibilité de conclure divers accords pour adoucir les souffrances de la guerre.

L'entretien que nous avons eu avec M. Zurlinden lors de la visite des Autorités fédérales nous encourage à vous soumettre cette question.

Au Chef du Département Politique
Fédéral
B E R N E



- 2 -

Nous nous adressons aussi au Gouvernement des Pays-Bas au sujet d'un appui éventuel de notre appel, comme nous l'avions fait également pour le mémorandum sus-mentionné.

Le partage sur lequel le Conseil fédéral et le Gouvernement de S. M. la Reine des Pays-Bas sont tombés d'accord quant aux Conventions relatives à la Croix-Rouge et à l'humanisation de la guerre s'impose peut-être d'une façon moins directe lorsqu'il ne s'agit pas de la convocation de conférences diplomatiques générales, mais de simples initiatives de Croix-Rouge tendant à provoquer des accords ad hoc entre des belligérants. Nous nous en remettons entièrement à votre décision, mais nous avons cru devoir nous adresser au Gouvernement suisse et au Gouvernement néerlandais.

Nous vous serions très reconnaissants de tout ce que vous jugerez éventuellement possible de faire pour appuyer notre démarche, et nous vous prions, Monsieur le Conseiller fédéral, d'agréer les assurances de notre très haute considération.



Max HUBER, Président.